

Vie municipale > 2 à 4

- Conseils municipaux
- Élections
- Etat civil
- Pluviométrie
- Tribune libre
- Travaux
- Prévention
- ...

Intercommunalité > 4 - 5

- CCAS
- Smix
- CTG

Economie > 5

- Nouveaux commerçants

Associations > 6

- Les balladins du Thoré
- Association repas service à domicile
- Tennis Club

Manifestations > 6 - 7

- La Chorale CANTAREM
- Fête nationale du Mojito
- Marché de plein vent
- Olivier Rouanet
- Summer Pin-Up day

Le petit Soulttois

JOURNAL MUNICIPAL MARS 2022 #59

Chères St Amantaises,
chers St Amantais,



Aristote, penseur de l'antiquité dans ses réflexions avait précisé que l'Homme est un « animal politique ». En effet il devient homme parmi les autres, en vivant dans une société régie par des lois et les coutumes.

Nous jouons tous un rôle « politique » par les interactions sociales que nous entretenons avec notre entourage. Nous avons toutes et tous notre contribution à apporter à l'édification de la société et de la cité. Il doit donc nous importer de donner notre avis pour faire évoluer notre environnement.

C'est en ce sens que nous serons amenés en ce début d'année à nous exprimer lors des élections présidentielles et législatives. Ce rendez vous, qualifié de devoir, est avant tout une liberté à s'exprimer et faire des choix pour le futur. C'est un véritable pouvoir qui est offert à chacune et chacun, de compter pour influencer sur l'avenir. Je vous invite tous et toutes, à saisir cette occasion et en particulier tous les jeunes qui pour la première fois pourront se rendre dans les urnes. En famille, seul, avec nos différences, venons comme nous sommes pour nous exprimer démocratiquement.

N'oublions pas également que ce privilège a été acquis par la lutte de nos prédécesseurs pour créer un état républicain ; d'autres pays comme l'Ukraine sont aujourd'hui en lutte pour conserver ce droit face à un envahisseur qui souhaiterait ne plus leur laisser ce choix de pouvoir élire librement leur représentant.

Alors n'hésitez pas, venez VOTER !

Je vous laisse découvrir dans ces quelques feuillets, les dernières réalisations en cours dans notre cité, dans notre village.

Bonne lecture à vous

Solidarité :

Téléthon

Le téléthon 2021 s'est déroulé encore cette année dans un contexte difficile.

La Mairie de Saint-Amans-Soult vous remercie de votre participation pour l'opération « madeleines Bijou » qui a rapporté la somme de 203,60 €.



Un grand bravo au TRC XV qui lors du match contre Lacaune a reversé l'intégralité de la recette de la bourriche soit 260 €.



Boîte à chaussures

En cette fin d'année, la municipalité a reconduit pour la seconde fois l'opération « boîtes à chaussures » en partenariat avec l'association albigeoise « les boîtes à chaussures pour les plus démunis ».

Le principe était simple : un habit chaud, un aliment, un produit d'hygiène, une carte de vœux, un jeu... Le tout joliment emballé !

L'idée étant d'offrir, pour Noël, une boîte à chaussures remplie de petits cadeaux à une personne sans-abri.

Vous êtes venus nombreux au Tortill'art déposer vos merveilleux colis et échanger avec nous autour d'un café.

Grâce à votre générosité, c'est près de soixante merveilleux colis qui ont été distribués à des personnes dans le besoin dans les villes de notre département.

Un très grand merci à vous.



Saint
Amans
Soult

Le Maire,
M. Alexis
MOURET



Election présidentielle

Cette élection se déroulera le dimanche 10 avril et le dimanche 24 avril 2022 (pour le 2nd tour)

Elections législatives

Cette élection se déroulera les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Pluviométrie (M. MIR Paul)

JANVIER	231 mm
FEVRIER	244 mm
MARS	137 mm
AVRIL	29 mm
MAI	93 mm
JUIN	47 mm
JUILLET	106 mm
AOUT	56 mm
SEPTEMBRE	102 mm
OCTOBRE	37 mm
NOVEMBRE	317 mm
DECEMBRE	138 mm
Total	1537 mm
PLUIE 2021 AU ESTRABAUTS BAS	

Repas des aînés

Le repas des aînés a du être annulé du fait de la crise Covid. Sans avoir déterminé de date précise, nous vous informons qu'il sera reprogrammé en fonction de l'évolution à la baisse des contaminations

Conseil municipal

du 25 novembre 2021

MODIFICATION DU TAUX DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT à compter du 1^{er} janvier 2022.

ADMISSION EN NON VALEUR pour un montant de 367.38 €

RÉTROCESSION À LA COMMUNE DE DEUX CONCESSIONS DANS LE CIMETIÈRE.

Le Conseil Municipal a accepté la rétrocession à la commune des concessions trentenaires numéros 2 et 4 et situées dans le colombarium et a décidé le remboursement par la commune du montant proratisé sur le temps de validité de ces concessions trentenaires à : Mme ROUANET Jeannine pour la concession n° 4 du colombarium et Mr CAMP Guy pour la concession n° 2 du colombarium

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION «LA BOITE À CHAUSSURES» d'un montant de 50 €

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DE L'OPERATION FAÇADE d'un montant de 25 % du montant des travaux soit 639.84 € à Monsieur SAINT GELIS Laurent demeurant 60 av. de la Méditerranée à Saint-Amans-Soult (montant de travaux de 2 559.36 € TTC)

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION RELATIVE A L'INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATION ET ACTES RELATIFS A L'OCCUPATION ET A L'UTILISATION DU SOL - AVENANT N° 7

Conseil municipal

du 9 décembre 2021

REGULARISATION D'UNE PARTIE DU CHEMIN DES MARTELS : RETROCESSION A LA COMMUNE pour l'euro symbolique

BAIL AVEC LA SARL ALEXANDRE et REMY LOUP

Le Conseil municipal a décidé d'établir un nouveau contrat de bail à compter du 1^{er} janvier 2022 pour une durée de 30 ans ainsi que le déclassement de la partie du chemin dépendant du Domaine Public. Le montant de la redevance a été fixé à 10% de la production en KW/HEURE fournie par la micro-centrale à EDF sans que la redevance annuelle ne soit inférieure à 500 euros. La redevance de la production de l'année 2021 a été fixée à 7% de la production. Les frais de géomètre et les frais notariés sont à la charge de la Sarl Alexandre et Remy Loup.

CONVENTION UNIQUE D'ADHESION AUX MISSIONS FACULTATIVES DU CENTRE DE GESTION DU TARN

MISE A DISPOSITION DE L'ACTIF ET DU PASSIF DU SERVICE EAU et ASSAINISSEMENT A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CASTRES - MAZAMET.

RESTAURATION DES PEINTURES DE L'EGLISE : DIAGNOSTIC

Le Conseil municipal a décidé de retenir la proposition de Monsieur Jean-Louis REBIERE (Architecte en chef des Monuments Historiques – Agence Bossoutrot et Rebière – 4 rue Pierre Fons – 31600 MURET) pour un montant de 17 007.94 euros HT.

DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA RESTAURATION DES PEINTURES DE L'EGLISE : ETABLISSEMENT D'UN DIAGNOSTIC

Le Conseil Municipal a décidé de solliciter une subvention auprès des instances suivantes : Direction Régionale des Affaires culturelles (40%), Région Occitanie (20%), Département du Tarn (20%), pour un coût prévisionnel de 17 007,94€ H.T.

Travaux

Les travaux de rénovation d'une partie de l'ancienne mairie ont démarré depuis le début de l'année.

Réalisés en interne par les agents municipaux pour la partie intérieure, ils vont permettre de reprendre les sols, murs, fenêtres et porte d'entrée afin de proposer à la location un local de 70 m² destiné idéalement à un professionnel de santé qui pourrait trouver un intérêt à venir occuper cet espace attenant au cabinet d'ostéopathie et d'orthophonie et ainsi renforcer l'offre de santé sur la commune. Les travaux s'échelonnent sur le premier semestre avec l'intervention de l'entreprise SCOPALU pour la pose des menuiseries extérieures.

Le montant estimé des travaux avoisine les 35000 € (menuiserie, matériel et main d'œuvre comprise), des demandes d'aides auprès de l'Etat sont en cours pour venir finaliser cette opération. Les compétences de toute l'équipe des services techniques est ainsi mise à contribution en parallèle du travail quotidien et des opérations de voirie, espaces verts, nettoyage, surveillance...



Un grand merci pour les investissements et la mobilisation sur ce beau projet pour le village !

Remise en place du radar pédagogique, avenue de la Méditerranée après dégradation de celui-ci



Nettoyage du chemin de la Cussonié



Travaux réalisés par l'équipe technique sur le pluvial au niveau des Estrabautes bas



La cloche la plus grosse de notre Eglise « Jeanne Germaine » dont le diamètre est de 1,10 m pour plus de 750 kg est enfin en place au centre du beffroi, entourée de ses 3 petites sœurs



Commissions municipales

Finances

2 mars :
Compte administratif 2021 et perspectives budgétaires pour 2022

23 mars :
Budget primitif 2022

Social & Association, Animations

Attribution des subventions aux associations

Travaux, Sécurité et gestion de la forêt

Jeudi 17 février : Echange et présentation de la Gendarmerie, Présentation « Voisins vigilants », travaux EHPAD, point sur les travaux de l'église, label régional « Villages fleuris », travaux divers

Etat civil

du 01.12.2021 au 01.01.2022

Décès

- 04-12-2021 : **Rose PEREZ**, veuve MESTURINO, 98 ans
- 13-12-2021 : **Michel, André, Théophile GAUBERT**, 77 ans
- 25-12-2021 : **Noël BLANC**, 81 ans
- 26-12-2021 : **Germaine, Claire MARIC**, veuve ROUANET, 107 ANS
- 26-12-2021 : **Albertine, Marie, Hélène CHAYNES**, épouse KAMINSKI, 93 ans
- 01-01-2022 : **Charlotte, Eugénie, Victorine, Andrée TINQUIER**, veuve DIEMER, 104 ans

Tribune libre

Lors du dernier Conseil Municipal, j'ai interpellé les élus sur les problèmes d'incivilité, de dégradations et plus grave de véhicules sabotés, heureusement sans conséquences sur les personnes. Nous souhaitons une prise de conscience collective et des actions concrètes en associant la Gendarmerie, l'adhésion à «Voisins vigilants», l'installation de vidéo-surveillance que vous aviez validée dans votre programme mais qui tarde à venir.

L'actualité politique se focalise sur les présidentielles et les difficultés pour certains candidats à réunir les 500 parrainages, je comprends la frilosité de certains Maires à s'engager mais pour que vive la démocratie, les élus sont la base du système.

Aussi je souhaite que de façon personnelle ou collective (avec le Conseil Municipal) Monsieur le Maire engage Saint-Amans-Soult dans un civisme politique, démocratique et patriotique. C'est certainement la démarche que j'aurais engagée.

Xavier Maffre
Saint Amans différemment

Prévention des cambriolages



Chaque année avec le passage à l'heure d'hiver, un grand nombre de personnes quittent leur domicile le matin ou en début d'après-midi volets ouverts et ne rentrent qu'à la nuit tombée. Cette période est généralement propice à la commission de cambriolages de résidences principales en fin d'après-midi, avant le retour des propriétaires. Il est relativement simple pour un voleur de constater qu'une résidence est vide d'occupant quand tous les volets sont ouverts et qu'aucune lumière n'est allumée à l'intérieur. Il est conseillé de fermer les volets en quittant le domicile, ou bien laisser une lumière allumée, ou sur programmateur, dans une pièce afin de simuler une présence.

MENUISERIE CASTILLO

**MENUISERIE ÉBÉNISTERIE
ALU - BOIS - PVC**

PORTE - FENÊTRE - VOLET - PORTE DE GARAGE

55 AVENUE DE LA MÉDITERRANÉE
81240 SAINT-AMANS SOULT

TÉL : 09 83 90 06 62

menuiserie.castillo@gmail.com

www.menuiserie-castillo.fr





Aides pour l'achat d'un vélo électrique

La Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet propose une aide à l'achat d'un vélo neuf avec marquage antivol (vélos classiques, vélos à assistance électrique, vélos cargo et vélos à main), ainsi que les accessoires pour assurer la sécurité à vélo.

Réservé aux habitants de la communauté d'agglomération, sans condition de ressources, dans la limite d'un vélo neuf pour adulte par foyer.

Renseignements : 05.63.73.50.00.

Demande en ligne : <https://www.castres-mazamet.fr/>



La Région Occitanie a mis en place l'Eco-chèque mobilité pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Réservé aux personnes physiques majeures habitant la Région Occitanie, avec conditions de ressources.

Demande d'aide en ligne : <https://www.laregion.fr/Eco-cheque-mobilite-velo-a-assistance-electrique>



Si vous achetez un vélo à assistance électrique, vous pouvez sous conditions, bénéficier d'une aide l'Etat, appelée bonus vélo à assistance électrique.

Réservé aux personnes majeures domiciliées en France, avec condition de ressources.

Demande d'aide en ligne : <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique>



Journée nationale du 5 décembre aux Morts pour la France durant la guerre d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie

Le 5 décembre dernier, les élus de Saint-Amans-Soult et Valtoret, en présence de Jacques Maraval (Président des prisonniers de guerre, combattant d'Algérie, Tunisie, Maroc) étaient réunis devant le monument aux morts, pour rendre hommage aux combattants morts pour la France durant la guerre d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie entre 1954 et 1962.



Visite Jean Terlier

Dernièrement le Député Jean TERLIER est venu à la rencontre des élèves du réseau d'écoles de la vallée du Thoré.

Il a commencé sa visite par l'école l'Interligne et la classe de CM1-CM2 de Madame CAUQUIL. Il était accompagné par Daniel VIALELLE Conseiller Départemental, Alexis MOURET Maire de Saint-Amans-Soult, Daniel PEIGNE Maire de Saint-Amans-Valtoret, Cédric CARME, Claude FABRE et Christian SEGUIER, Elus de Soult.

S'en est suivi un long moment d'échange de questions réponses sur le fonctionnement de l'Assemblée Nationale.

Moment très apprécié par les enfants et leurs enseignantes, Monsieur TERLIER a ensuite proposé à un enfant, ceint de l'écharpe tricolore, de prendre la place du Président de l'Assemblée Nationale et de faire voter une loi aux Députés (en l'occurrence les élèves) beaucoup d'émotions pour les enfants.

Rendez-vous a été pris au mois de juin avec le Député pour une visite commentée de l'Assemblée Nationale lors du voyage scolaire à Paris.



INTERCOMMUNALITÉ

CCAS

Goûter de Noël à l'Ehpad

Le Mercredi 22 décembre, les membres du CCAS étaient invités à la Résidence du Parc pour fêter avec les résidents le goûter de Noël. L'animation a été assurée par le groupe « Los de L'autan » qui a enchanté l'assistance par son répertoire qui fleure bon le territoire. L'après-midi s'est poursuivi par le goûter toujours excellent de l'avis de tous les participants.

Les membres du CCAS ont ensuite offerts aux résidents de délicieux chocolats et des pâtes de fruits très appréciés.

Un après-midi très convivial et très bien organisé par les animatrices Christine et Anne et tout le personnel de l'EHPAD.



Mercredi 24 novembre 2021, lors d'un goûter des aînés à la Résidence du Parc de nombreux anniversaires ont été célébrés en présence de membres du Ccas, venus pour l'occasion.

C'était le 100eme anniversaire de Jean-Marie Mouret pour lequel sa famille était présente et a pu partager avec lui et tous les résidents un moment musical et dansant.



Les travaux de l'EHPAD

Les travaux de l'EHPAD se poursuivent avec actuellement l'aménagement intérieur de l'extension par le second œuvre. Les entreprises Masoutier pour la réalisation des cloisons, Fagotto pour la partie électrique, Carcelles pour la plomberie interviennent sur les deux étages du bâtiment, sous le contrôle de l'architecte et de l'entreprise Themelia, pour le suivi et la coordination des différentes tranches de travaux. L'extension devrait être terminée au mois de mai et accueillera les résidents avec en rez-de-chaussée la nouvelle unité protégée. Au premier étage, seront transférés des résidents du secteur ouvert qui en libérant leur ancienne chambre permettront aux entreprises de pouvoir rénover l'espace libéré.

Une première réunion avec les résidents a permis d'expliquer pour tous le calendrier des travaux et occupation/libération des différents lieux de vie. Une chambre « test » a permis de valider les matériaux retenus pour les aménagements et de réfléchir au mobilier adéquat à intégrer dans le nouveau bâtiment.

En parallèle de ces travaux, l'ancienne barre HLM, propriété de la société 3F (bâtiment jaune et blanc à gauche sur la photo) va être détruite, courant du mois de mai afin de libérer l'espace et d'être intégrée au domaine de la Résidence du Parc. Le terrain libéré sera paysagé pour venir s'intégrer pleinement aux constructions existantes.

A noter que cette extension est avant tout pensée pour améliorer la qualité de vie des résidents, de leurs familles, lors des visites ainsi que du personnel de l'EHPAD.

Bienvenue !



Après plus de trente années de bons et loyaux services, Marcel Mas a quitté la Résidence du parc pour une retraite bien méritée. Entouré de ses collègues, de sa famille, de la directrice, du maire et des membres du CCAS, son départ a été dignement fêté. L'occasion également de présenter son remplaçant : Jean Michel Bonnet. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Smix

Goûter et spectacle de Noël des Ecoles

En raison du contexte sanitaire, le traditionnel spectacle de Noël offert par le SMIX (Syndicat intercommunal Soult et Valtoret) aux enfants du groupe scolaire « l'Interligne » et de l'école St Marie-St Joseph n'a pu être organisé.

Les élus ont voulu marquer Noël en offrant aux écoliers un sachet de chocolats distribué par les enseignants au moment du départ en vacances.



Travaux sur le terrain de tennis

Les abords et le revêtement du terrain de tennis extérieur adjacent à la salle du Thoré sont en cours de réfection afin de permettre un meilleur écoulement des eaux et éviter leur rétention. L'entreprise EuroQuick interviendra au mois de mars et avril afin de reprendre les éventuelles fissures du terrain et de le repeindre pour garantir l'adhérence et éviter la porosité du sol. Le montant des travaux est de 4 335,84 € TTC

Passage en Led éclairage de la salle du Thoré

Une étude est en cours pour passer l'éclairage de la grande salle du Thoré en Led soit le changement de 18 luminaires. Cette opération devrait permettre d'optimiser la luminosité pour la pratique sportive avec un apport lumineux plus important et également de réaliser des économies d'énergie. Les devis sont en cours et seront prochainement présentés au Conseil syndical de SMIX.

Changement filets arrêt de ballons stades de Gassiès :

Le SMIX prévoit le changement des filets d'arrêts de ballons vieillissants du stade de Gassiès. Ces filets présents au bord du stade permettent de récupérer tous les ballons débordant de la zone de jeu. L'opération d'un montant de 6500 € est en attente d'un cofinancement de la ligue de foot pour lequel le Thoré Football Club a été sollicité et est en lien avec la ligue.



Convention territoriale globale (CTG)

La parole est donnée aux familles et aux futures familles !

Associée à la Caisse d'allocations familiales (CAF) ainsi qu'aux communes de Pont-de-l'Arn et de Saint-Amans-Soult, la Communauté de communes Thoré Montagne noire (Albine, Bout-du-Pont-de-l'Arn, Labastide-Rouairoux, Lacabarède, Le Riallet, Le Vintrou, Rouairoux, St-Amans-Valtoret et Sauveterre), a enclenché une démarche de diagnostic social partagé depuis novembre 2021 et jusqu'en novembre 2022.

L'objectif est de vous donner la parole, à vous, habitants qui composaient ce territoire : parents d'enfants en bas âge, d'ados ou de jeunes adultes, futurs parents, couples, personnes esseulées dont les personnes âgées, nouveaux arrivants, associations, élus locaux..., pour élaborer un document collaboratif, prémices à un plan d'actions concrètes.

L'objectif est d'écouter les besoins locaux (équipements, services, accès la culture et aux sports, mobilité, logement, numérique...), de vous rassembler pour en débattre et de choisir ensemble les projets communs.

Dans un premier temps, nous donnons la parole aux futurs parents et aux parents d'enfants et de jeunes du territoire. Vous avez jusqu'au 15 février 2022 pour y répondre. Cela ne vous prendra que 10/15 minutes. A l'issue, une table-ronde rassemblera les personnes intéressées pour y participer. Voici le lien : https://docs.google.com/forms/d/1JD0lh3_I0p91mwF07L8sApKX2Y0ItBj3UYQAnUG2xA/edit ou Questionnaire familles_V2 - Google Forms

Pour plus d'informations : contacter Sophie Charlier à la Communauté de communes Thoré Montagne Noire au 05 63 97 98 08 ou par mail à ctg@cc-thoremontagneoire.fr

Avis aux nouveaux arrivants du territoire ! Nous cherchons aussi à rencontrer des nouveaux arrivants sur le territoire (depuis moins de 5 ans). Qu'ils soient en couple ou pas, avec ou sans enfant, jeunes retraités ou actifs. Des entretiens individuels et anonymes seront menés avec les personnes intéressées. Merci de nous contacter à ctg@cc-thoremontagneoire.fr

Pour plus d'informations : contacter Sophie Charlier à la Communauté de communes Thoré Montagne Noire au 05 63 97 98 08 ou par mail à ctg@cc-thoremontagneoire.fr

ÉCONOMIE



Le Bouche à Oreille

Le Loft

(Antiquités et Brocantes)

Nicolas Faure
06.09.27.26/37

labrocante81@hotmail.fr



Le bouche à oreille

Prochainement ouverture (courant avril) du Restaurant - Salon de Thé

101 avenue de la Méditerranée - Saint-Amans-Soult
Anthony et Greg ainsi que leur équipe se feront une joie et un immense plaisir de vous accueillir

AZAE (Service d'Aide à domicile)

ouvert de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h (fermé le mercredi)
05.67.27.32.80 / 06.25.90.79.22
Permanence 7/7 au 06.73.14.40.12



Doggy Mimi - Mylène Cabrol

(toiletage canin itinérant)

tous les jeudis de la 2^{ème} semaine du mois, sur le parking du Caousadou
06.22.66.66.40.

Les balladins du Thoré

Il est possible de s'inscrire au club du 3^{ème} âge LES BALADINS DU THORE qui se réunit les mardis et jeudis après-midi au château de Valtoret, de 14h à 17h.

Les activités sont : jeux de cartes, de sociétés... Le club propose également des sorties d'un jour, goûter d'anniversaires, lotos, projection de petits films locaux et repas.

Les personnes intéressées, quelque soit leur âge ou leur domicile, peuvent téléphoner au 06.79.16.05.00.

Association repas service à domicile Vallee du Thore – Mazamet - Aussillon

Toujours auprès de vous, l'association de Portage de Repas à Domicile, est prête à vous venir en aide que vous soyez une personne âgée, handicapée ou en difficultés passagères.

- possibilité de prendre les repas tous les jours ou au minimum 3 repas par semaine
- les plats sont proposés et livrés dans des barquettes operculées (à 3°)
- une diététicienne veille à l'élaboration des menus et plus particulièrement aux régimes

Prix du repas : 10,00 €

Droit entrée : 10,00 €

Menu comprenant : Potage, entrée, viande ou poisson, légumes ou féculents, ou plat complet, laitage fruité ou pâtisserie

Carnets de 10 tickets repas : 1 carnet 100,00 €, 2 carnets 200,00 €, 3 carnets 300,00 €

Pour tous renseignements : (menus, jours de livraisons, système de paiement, droit aux aides, etc...) adressez-vous au 06/78/19/58/99

Tennis Club Saint Amantais, les NEWS

De très bons résultats pour les deux équipes dames et messieurs du challenge cathare :

Les dames sont en finale contre l'équipe de Rabastens, et les messieurs vont jouer la demi-finale !



Le club avait également organisé une formation aux gestes qui sauvent, mis en place par Groupama, et animée par la protection civile, en janvier 2022, afin d'acquérir les bons gestes en cas de situations difficiles.

Pour les jeunes, deux stages ont été proposés pendant les vacances de toussaint et de Noël, animés par Fred Lago (DE). Mais les adultes ont également pu obtenir un créneau !

Le club envisage de proposer pour les vacances scolaires de février et de Pâques, des stages, toujours animés par Fred Lago, et OUVERTS A TOUS LES JEUNES. Offre préférentielle, avec licence et accès aux terrains pour le reste de la saison.

Si vous êtes intéressés, merci de nous joindre par mail : tcsa81240@outlook.fr, ou par téléphone : Delphine au 06 23 61 53 24

La chorale CANTAREM



La chorale Cantarem animera un Café-chansons le 11 mars 2022 au Tortill'Art à 20h30.

Le groupe vocal de l'association culturelle St.Amantaise interprétera quelques morceaux de son répertoire.

Tous ceux qui le souhaitent, seul, en duo ou à plusieurs pourront chanter accompagnés par les musiciens.

L'entrée est libre. Sur place vente de boissons et de gâteaux...

Nous vous attendons nombreux.

Fête nationale du Mojito



En juin, aura lieu la fête nationale du mojito : une première à Saint-Amans-Soult, à ne surtout pas manquer !

Au cours de cette soirée, de nombreux amateurs de mojito devraient répondre présent à ce rendez-vous exceptionnel.

Cette soirée est prévue le samedi 11 juin 2022. Les festivités se dérouleront dans ambiance plage avec un DJ pour nous faire danser toute la nuit.

Marché de plein vent 2022

Le marché de plein vent fait son retour le mercredi 23 mars de 8h à 12h30, en Ville Haute. Venez à la rencontre des producteurs pour faire le plein de produits frais.

LE MARCHÉ DE PLEIN VENT
fait son retour le mercredi 23 mars en Ville Haute de 8h à 12h30

RENSEIGNEMENTS MAIRIE SAINT-AMANS-SOULT
05.63.98.30.43

Olivier Rouanet Son tour du monde en sac à dos

Le 11 décembre dernier, Olivier Rouanet est venu nous conter son merveilleux tour du monde en sac à dos.

Un doux matin de juin 2019, il quitte Saint Amans en stop direction l'Allemagne pour arriver un peu plus tard chez le Père Noel, là-bas, en Laponie.

Il traverse la Russie avec le Transiberien, côtoie les steppes de Mongolie à cheval aux côtés d'un mongol qui ne parle que sa langue natale, la Chine, les îles d'Indonésie et leurs eaux cristallines, l'Australie où il ramasse des pastèques sous un soleil de plomb.

Il se rend sur la mystérieuse île de Pâques sur laquelle il danse avec les mythiques statues.

Une histoire chargée en émotions, en rencontres et en partages.

Saint Amans Soult est fier de compter parmi ses habitants cet héros au grand cœur qui nous a fait rêver, ce soir d'hiver au Tortill'art.



Merci!

C'est grâce à la participation des annonceurs que le Bulletin Municipal de St-Amant-Soult vous est offert.

Ne manquez pas de les consulter, ils vous réserveront le meilleur accueil.

EURL MENUISERIE DONNADIEU
Bois Local

Menuiserie Bois / Escaliers / Agencements
Bois / Alu / PVC

81 grand rue - 81240 Lacabarède
05 67 27 50 72 / 06 82 25 00 42
www.menuiserie-donnadiou.com

Summer Pin-Up day 2^{ème} édition

Samedi 9 juillet, la 2^{ème} édition du Summer Pin-Up day se déroulera à Saint-Amans-Soult. Nous allons faire un bond dans le temps, un vent de vintage, rétro, glamour et de beauté va souffler sur le parvis de l'Espace Gare.

Préparez-vous la nouvelle édition arrive très prochainement, avec des nouveautés, une journée de folie vous attend !



9 JUILLET 2022
Saint Amans Soult PIN-UP DAY

CONCERT SHOW DÉFILÉS
RELOOKING STANDS MARCHANDS PHOTOS
BAPTÊMES EN HARLEY
RESTAURATION SUR PLACE

Saint Amans Soult

VERTIGES
Artisan Fleuriste
05 63 97 07 45

Votre artisan fleuriste vertiges est présent à vos côtés pour tous les événements de la vie (naissance, mariage, anniversaire, départ en retraite, décès...)
Pour vous remercier de votre fidélité et sur présentation de ce bon, une remise de 5 € accordée pour tout achats de 30€ minimum. Offre valable jusqu'au 31 /05/2022.

TPMN

Goudronnage - Travaux Publics & Privés

TRAVAUX PUBLICS DE LA MONTAGNE NOIRE

GOUDRONNAGE - TERRASSEMENT
PARTICULIER ET PUBLIC

Benoît BESSIERE / Gérant : 06 07 48 05 06

09 74 56 34 99 - 24, rue de l'Artisanat - 81200 AUSSILLON
tpmn@wanadoo.fr - www.tpmn.fr

TERREAL - Usine de Rieussequel
RN 112 Rieussequel
81240 ST-AMANS SOULT

www.terreal.com
www.terrealdeco.com

TERREAL

FERRAND
CONSTRUCTEUR

AGRO-ALIMENTAIRE
ENERGIE
MATÉRIAUX
AÉRONAUTIQUE
AUTOMOBILE
TEXTILE TECHNIQUE
SPATIAL

Nous recrutons
• Chaudronniers mécaniciens monteurs
• Usineur sur portique
En CDI et alternance

- Maintenance et intervention sur site.
- Conception - Fabrication de machines spéciales, outillages, modification de process.
- Intégration robot.
- Serrurerie industrielle, réalisation et mise en place.
- Usinage 5 axes petites et grandes dimensions.
- Contrôle MMT. Laser Tracker.

VOTRE PARTENAIRE INDUSTRIEL
T. +33 (0)5 63 98 30 05 • contact@groupeferrand.fr • groupeferrand.fr

afaq
ISO 9001
Qualité
Sécurité
Environnement
Association de professionnels
Association de professionnels
Association de professionnels

REBERGA
IMMOBILIER

Loïc Poret
06 77 76 78 07
loicporet@reberga-immo.fr

LOCATION - VENTE - GESTION

3, rue Gaston Cormouls-Houlès 81200 MAZAMET
Tél. 05 63 61 15 22
www.reberga-immobilier.com

GROUPE SERHY
Energies naturelles

Au cœur de l'hydro-électricité
Ingénierie, Construction, Optimisation et Rénovation,
Exploitation et Maintenance de centrales hydroélectriques,
Production et Commercialisation d'électricité

BUREAU D'ÉTUDES
30 allée des Tilleuls
04200 SISTERON
Tél. 04 92 30 10 54
contact@serhy.fr

SIÈGE SOCIAL
46 Route de Béziers
81240 SAINT AMANS SOULT
Tél. 05 63 98 06 15
contact@serhy.fr

BUREAU D'ÉTUDES
5 rue Moulin Bayard
31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 23 97 23
contact@serhy.fr

WWW.SERHY.FR

POMPES FUNEBRES CALAS

Marbrerie

11, rue Meyer - 81200 MAZAMET
Tél. 05 63 98 67 72

Chambre Funéraire TRAKTIR
81660 Bout-du-Pont-de-l'Arn
Tél. 05 63 61 09 42
pompes-funebres-calas@orange.fr

N° ORIAS : 07034264 - Habilitation N°20-81-0063

CLTP

Terrassement // Assainissement // VRD
Aménagement de cours et allées // Travaux de mini-pelle

Lionel CANOVAS 06 76 75 30 71
81660 Pont de l'Arn
cltp81@yahoo.com